

Thérapeute par la danse (expression corporelle)



Nature des tâches

Les thérapeutes par la danse (expression corporelle) travaillent avec des enfants et des adultes des éléments de danse. Il ne s'agit de parvenir à des performances en terme de danse ou d'esthétique, mais plutôt d'exprimer un état d'être intérieur. Ces professionnels permettent à leurs clients grâce à des exercices de perception et de mouvement d'élargir l'étendue de leurs possibilités en terme de mouvement, d'attitude et de vécu. Le dialogue peut également devenir un élément de la thérapie. Les thérapeutes par la danse travaillent dans des cabinets privés, dans le cadre de la prévention et de la réhabilitation, dans des cliniques psychiatriques et des centres.

Conditions d'admission

a) expérience de la danse + b) expérience dans le domaine psychologique, pédagogique, social ou médical + c) formation professionnelle ou études achevées et expérience professionnelle souhaitée.

Goût pour le travail avec les autres, personnalité stable et résistante, forte sensibilité, enthousiasme, mobilité corporelle, bases en danse, sens de l'improvisation, capacité de différenciation en terme d'émotion et de langage.

Formation

2-5 ans en cours d'emploi, formation à deux niveaux :

a) pédagogique, préventive ou créative ou en tant qu'accompagnant (1er diplôme)

b) domaine thérapeutique (2ème diplôme).

Perspectives

Formation continue complémentaire dans d'autres domaines corporels : bioénergies, thérapie Feldenkrais, technique Alexander, Touch-for-Health.